



## **Déclaration conjointe à l'occasion de la visite du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en République démocratique du Congo**

(20 mai 2019)

La France et la République démocratique du Congo (RDC) entretiennent des relations anciennes, fondées sur l'amitié, la confiance et la proximité culturelle et linguistique.

A l'occasion de la visite du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République Française à Kinshasa, les deux parties sont convenues d'approfondir la coopération bilatérale.

D'une part, la France et la RDC souhaitent mettre en œuvre un partenariat pour appuyer des priorités communes : l'éducation, la santé et la sécurité.

D'autre part, la France et la RDC réaffirment leur volonté de collaborer sur des sujets importants :

- La lutte contre le changement climatique
- La protection de la biodiversité dans l'esprit du « One Planet Summit » de Nairobi
- Le renforcement de la Francophonie dans toutes ses dimensions.

### **1/ Un partenariat de long terme axé sur des priorités communes**

#### **A. L'éducation**

La population congolaise, dont près de la moitié à moins de 15 ans, constitue, à ne point douter, un potentiel important. Elle doit toutefois être formée pour affronter les défis de l'avenir. D'ores et déjà, notre coopération en matière d'éducation a permis la construction de 700 salles de classe et le financement des salaires de 30 000 enseignants congolais depuis 2013.

La France et la RDC ont décidé de donner une nouvelle dimension à cette coopération, notamment pour former les élites de demain dont la RDC a besoin. Cela passera par un appui renforcé aux grandes écoles de formations de l'Administration congolaise telles que l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Institut national de formation judiciaire (INAFORJ) et l'Académie Diplomatique.

Les deux parties continueront également à travailler de concert afin d'accompagner la réforme de l'éducation engagée par les autorités congolaises dans le cadre des actions menées par le Partenariat Mondial pour l'Education.

## **B. La santé**

Le développement passe par l'accès aux soins de santé. Ici, les hôpitaux de référence, en particulier dans le domaine de la santé maternelle et infantile, bénéficieront d'un appui renforcé.

L'épidémie Ebola qui touche particulièrement Beni, Butembo et une partie de l'Ituri depuis presque dix mois est une priorité majeure. Nous continuerons à promouvoir le travail conjoint de nos Instituts de recherche, afin d'affiner la connaissance du virus. Nous poursuivrons également notre réponse humanitaire concertée pour une meilleure sensibilisation des populations et une meilleure prise en charge des patients.

Nous intensifierons par ailleurs nos activités pour lutter contre le choléra, qui continue d'affecter de nombreux Congolais, notamment grâce à des projets d'assainissement et d'accès à l'eau potable dans les zones impactées.

Enfin, la France et la RDC sont pleinement engagées pour le succès de la 6<sup>e</sup> conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose, et le paludisme, qui aura lieu à Lyon le 10 octobre 2019, en vue de mobiliser au moins 14 milliards de dollars pour la période 2020-2022.

## **C. La stabilisation de la RDC**

La stabilisation de l'ensemble du territoire congolais, notamment l'Est du pays, est un élément clé pour permettre le développement du pays. Elle passe par une ambitieuse réforme du secteur de la sécurité et un renforcement des capacités des forces armées de la RDC (FARDC).

Pour atteindre cet objectif, nous sommes convenus d'accroître notre coopération de sécurité et de défense, en intensifiant la formation des cadres et en mettant en place une formation aux opérations de paix. La France et la RDC ont également décidé de coopérer sur le projet de création d'un Collège Interarmées de Défense qui sera chargé de former les futurs cadres des FARDC. La France s'impliquera plus fortement dans la réforme du secteur de sécurité à travers les initiatives multilatérales existantes telles que le programme PROGRESS financé par l'Union européenne.

## **2. Une action commune sur des sujets importants**

### **A. La Francophonie**

La France et la RDC sont les deux premiers pays francophones au monde. Nous sommes déterminés à contribuer au renforcement de la Francophonie dans toutes ses dimensions. Le réseau culturel français qui est présent à Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu et Kisangani y contribuera. Nous nous félicitons à cet égard de l'ouverture prochaine d'un bureau de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à Kinshasa.

### **B. La lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité**

Trois ans après l'accord de Paris sur le climat, il est de notre devoir collectif de faire face à l'urgence climatique. La protection de la biodiversité est aussi un enjeu crucial pour notre planète. La RDC peut jouer un rôle clé sur ces deux sujets, en assurant la protection du bassin du Congo, deuxième forêt tropicale au monde. C'est dans cet esprit que les

Présidents français et congolais se sont engagés pour le respect de la biodiversité via la conservation et la préservation des forêts en Afrique lors du « One Planet Summit » à Nairobi le 14 mars dernier.

La France et la RDC renouvellent leur soutien à l'initiative sur les forêts d'Afrique Centrale (IFAC), pour mettre en œuvre une gestion durable du poumon du continent, et s'engagent à mener des actions communes pour protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique.

### **3. Des moyens pour mettre en œuvre ces ambitions**

Pour mener à bien ces objectifs, la France renforcera son aide à la RDC en utilisant plusieurs instruments, comme suit :

- prochain contrat de désendettement et de développement, que la France et la RDC souhaitent signer prochainement, d'un montant de 65 millions d'euros sur trois ans ;
- La montée en puissance de l'intervention de l'Agence Française de Développement (AFD) dont les subventions atteindront 30 millions d'euros en 2019 et dont l'objectif est porté à 50 millions d'euros pour 2020 et 2021 ;
- Nos contributions respectives aux différentes organisations internationales pour un montant total de 209 millions de dollars (sans la contribution au financement de la MONUSCO), telles que le Fonds Mondial (auquel la France est le 2<sup>ème</sup> contributeur mondial), ou l'Alliance pour le Vaccin (à qui la France a apporté 450 millions de dollars et dont la RDC est un des premiers bénéficiaires), UNITAID (où la France contribue à hauteur de 60%) et le 11<sup>ème</sup> FED (d'une enveloppe de 650 millions d'euros en RDC) qui permettent de définir une action pluridimensionnelle en RDC.